



**ORDRE DU JOUR**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DES SOURCES**  
**Le mercredi 17 juin 2026 à 19 h 00 – Salle du GYM A21**

1. **MOT D'OUVERTURE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PROCÈS-VERBAL**
  - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mai 2026 (*adoption*)
  - 3.2 Suivi du procès-verbal de la séance du 20 mai 2026 (*information*)
4. **COMITÉS**
  - 4.1 **Comité administratif**
    - 4.1.1 Adoption du procès-verbal du comité administratif du 13 mai 2026 (*adoption*)
  - 4.2 **Comité directeur FRR volet 3 – Innovation** – Aucun sujet
  - 4.3 **Comité directeur du Gym A21** – Aucun sujet
  - 4.4 **Comité consultatif sur la transition énergétique**
    - 4.4.1 Suivi du comité consultatif sur la transition énergétique (*information*)
5. **INVITÉ** – Aucun
6. **SUIVI DES ACTIVITÉS ET DOSSIERS**
  - 6.1 Calendrier des activités – juin et juillet 2026 (*information*)
  - 6.2 Suivi des dossiers - Transition énergétique (*information*)
7. **CORRESPONDANCE**
  - 7.1 **Demandes d'appui**
    - 7.1.1 Demande d'appui au programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA), volet sportif, OSBNL gestionnaire de l'Aréna Connie-Dion — Val-des-Sources (*adoption*)
  - 7.2 **À titre de renseignement** – Aucun sujet
8. **ÉQUIPEMENTS RÉCRÉOTOURISTIQUES ET LOISIRS**
  - 8.1 **Parc régional du Mont-Ham**
    - 8.1.1 Autorisation de signature -Avenant - Entente relative à la gestion du Parc régional du Mont-Ham: mise à niveau des installations sanitaires et d'eau potable (*adoption*)
  - 8.2 **Route verte** – Aucun sujet
  - 8.3 **Loisirs**
    - 8.3.1 Déploiement du Programme Accès loisirs (*adoption*)
    - 8.3.2 Demande d'appui au comité Système alimentaire territorialisé (SAT) dans l'élaboration d'une Politique alimentaire territoriale (*adoption*)
9. **TOURISME ET CULTURE**
  - 9.1 **Tourisme** – Aucun sujet
  - 9.2 **Culture**
    - 9.2.1 Entente de développement culturel – Lancement de l'appel à projets Initiatives en développement culturel 2026 (*adoption*)
    - 9.2.2 Entente de développement culturel (EDC) - 2026-02.1-02 - Animations culturelles estivales – Ville de Val-des-Sources (*adoption*)
    - 9.2.3 Entente de développement culturel (EDC) – 2025-27-03 – Création d'aménagement extérieur Wabanaki (*adoption*)
    - 9.2.4 Entente de développement culturel (EDC) – 2024-11 – Impression sur panneaux Alupanel – Parc régional du Mont-Ham (*adoption*)
10. **DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**
  - 10.1 **Fonds local**
    - 10.1.1 FRR-2026-01 Accès à l'eau potable dans les lieux stratégiques  
Promoteur : Municipalité de Saint-Adrien (*adoption*)
    - 10.1.2 FRR-2026-02 Terrain de balle de Saint-Adrien  
Promoteur : Municipalité de Saint-Adrien (*adoption*)
  - 10.2 **Fonds régional**
    - 10.2.1 Fonds Régions et Ruralité (FRR) – Fonds régional  
FRR-2026-D Bonification de l'accueil touristique  
Promoteur : Municipalité de Saint-Georges-de-Windsor (*adoption*)

- 10.3 **Fonds supra régional** – Aucun sujet
- 10.4 **Développement social** – Aucun sujet
- 10.5 **Développement économique** – Aucun sujet
- 10.6 **Développement territorial**
  - 10.6.1 Guide des Fonds Régions et Ruralité (FRR) de la MRC des Sources *(adoption)*
  - 10.6.2 Rapport final Fonds Régions et Ruralité (FRR) volet 2 - Entente 2020-2025 *(adoption)*
  - 10.6.3 Autorisation de signature de l'avenant - Entente de développement territorial – Fonds Régions et Ruralité (FRR) *(adoption)*
- 10.7 **Fonds vitalisation**
  - 10.7.1 Lancement de l'appel à projets FRR - Volet vitalisation *(adoption)*
- 11. **TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ**
  - 11.1 Programme d'aide au développement du transport collectif – Volet 2.1 - Aide financière – 2025-2027 *(adoption)*
  - 11.2 Autorisation à la MRC de Brome-Missisquoi de procéder à l'adjudication du contrat en lien avec l'appel d'offres public 2026-05 – Fourniture et mise en œuvre d'une plateforme intelligente de gestion du transport collectif et adapté *(adoption)*
- 12. **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
  - 12.1 **Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD)**
    - 12.1.1 Avis de conformité # 494 - Règlement 280-25 modifiant le Règlement 253-23 conditions d'émission des permis de Construction - Municipalité de Wotton *(adoption)*
    - 12.1.2 Avis de conformité # 553 - Règlement 2026-428 relatif à l'occupation et l'entretien des immeubles - Ville de Val-des-Sources *(adoption)*
    - 12.1.3 Avis de conformité #554 – Règlement 2026-434 modifiant le Règlement de zonage 2006-116 concernant le remplacement de la zone 132-PAE par 132-R et de la modification aux grilles d'usages des zones 132-R et 432-R – Ville de Val-des-Sources *(adoption)*
    - 12.1.4 Avis de conformité # 555 - Règlement 2026-435 modifiant le Règlement 2006-117 de lotissement - Ville de Val-des-Sources *(adoption)*
    - 12.1.5 Avis de conformité # 566 - Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) concernant les lots 6 699 173 et 6 699 174 - Ville de Val-des-Sources *(adoption)*
    - 12.1.6 Avis de conformité # 567 - Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) concernant le lot 3 171 620 – Ville de Val-des-Sources *(adoption)*
    - 12.1.7 Concordance règlementaire SADD Ham-Sud
      - 12.1.7.1 Avis de conformité # 540 - Règlement 2025-07 plan d'urbanisme et de développement durable *(adoption)*
      - 12.1.7.2 Avis de conformité # 541 - Règlement 2025-08 zonage et lotissement *(adoption)*
      - 12.1.7.3 Avis de conformité # 542 - Règlement 2025-09 construction *(adoption)*
      - 12.1.7.4 Avis de conformité# 543 - Règlement 2025-10 permis et certificats et conditions d'émission de permis de construction *(adoption)*
      - 12.1.7.5 Avis de conformité # 544 - Règlement 2025-11 plans d'implantation et d'intégration architecturale *(adoption)*
      - 12.1.7.6 Avis de conformité # 545 - Règlement 2025-12 usages conditionnels *(adoption)*
      - 12.1.7.7 Avis de conformité # 546 - Règlement 2025-13 plans d'aménagement d'ensemble *(adoption)*
      - 12.1.7.8 Avis de conformité # 547 - Règlement 2025-14 projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble *(adoption)*
      - 12.1.7.9 Avis de conformité # 552 - Règlement 2026-01 relatif à l'entretien et l'occupation des immeubles *(adoption)*
    - 12.1.8 Concordance 290-2025 SADD Ville de Danville
      - 12.1.8.1 Avis de conformité # 557 - Règlement 2026-07 modifiant le plan d'urbanisme 2025-04 *(adoption)*
      - 12.1.8.2 Avis de conformité # 558 - Règlement 2026-08 modifiant le plan d'urbanisme 2025-05 *(adoption)*
      - 12.1.8.3 Avis de conformité # 559 - Règlement 2026-09 modifiant le Règlement de lotissement 2025-06 *(adoption)*
    - 12.1.9 Avis de conformité # 551 - Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) concernant le lot 4 835 469 - Ville de Danville*(adoption)*
  - 12.2 **Dossiers aménagement** – Aucun sujet
  - 12.3 **Gestion réseau routier** – Aucun sujet
  - 12.4 **Évaluation foncière** – Aucun sujet
- 13. **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS (PRÉSENCE ET INSCRIPTION OBLIGATOIRE - 45 MINUTES)**

## 14. HABITATION

### 14.1 Société d'habitation du Québec (SHQ)

14.1.1 RénoRégion – Programmation 2026- 2027 (*information*)

14.2 Office municipal d'habitation (OMH) – Aucun sujet

## 15. SÉCURITÉ PUBLIQUE

15.1 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie – Aucun sujet

15.2 Comité de sécurité publique (CSP) – Aucun sujet

## 16. ENVIRONNEMENT

### 16.1 Site d'enfouissement (LES)

16.1.1 SITE – État des revenus et des dépenses au 31 mai 2026 (*adoption*)

16.1.2 SITE – Liste des chèques du 1<sup>er</sup> mai au 31 mai 2026 (*adoption*)

16.2 Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) – Aucun sujet

16.3 Eau – Aucun sujet

16.4 Récupération – Aucun sujet

16.5 Environnement – Aucun sujet

## 17. MRC FINANCES

### 17.1 MRC

17.1.1 MRC – États des revenus et dépenses au 31 mai 2026 (*adoption*)

17.1.2 MRC – Liste des chèques du 1<sup>er</sup> mai au 31 mai 2026 (*adoption*)

## 18. MRC ADMINISTRATION

18.1 Règlement 299-2026 modifiant le règlement 288-2025 sur les règles de régie interne des séances du conseil de la MRC des Sources (*adoption*)

18.2 Avis de motion: Projet de règlement 300-2026 décrétant une dépense et un emprunt au montant de 577 500 \$ pour le versement d'une quote-part à la Corporation de développement du Mont-Ham pour la mise à niveau des infrastructures sanitaires et d'eau potable au Parc régional du Mont-Ham (*adoption*)

18.3 Projet de règlement 300-2026 décrétant une dépense et un emprunt au montant de 577 500 \$ pour le versement d'une quote-part à la Corporation de développement du Mont-Ham pour la mise à niveau des infrastructures sanitaires et d'eau potable au Parc régional du Mont-Ham (*adoption*)

## 19. VARIA

## 20. LEVÉE DE LA SÉANCE

PROCHAINES RÉUNIONS DE TRAVAIL DU CONSEIL : LE MERCREDI 12 AOÛT 2026 ET 19 AOÛT 2026

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE : LE MERCREDI 19 AOÛT 2026 À 19 H

# PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Les séances du conseil comprennent une période de questions en début de séance.

Seules les personnes présentes et inscrites sur le formulaire d'inscription mis à la disposition à l'entrée de la salle peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

Cette période est d'une durée maximum de quarante-cinq (45) minutes à chaque séance, mais peut prendre fin prématurément s'il n'y a plus de question adressée au conseil.

Les personnes qui résident sur le territoire de la MRC des Sources ou qui sont propriétaires d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé sur ce territoire ont priorité pour poser une question.

Tout membre du public présent désirant poser une question devra :

- a. se déplacer à l'endroit prévu pour la prise de parole publique (micro);
- b. s'identifier au préalable;
- c. s'adresser au président de la séance;
- d. déclarer à qui sa question s'adresse;
- e. ne poser qu'une question sur le sujet indiqué au préalable sur le formulaire d'inscription;
- f. s'adresser en termes polis et ne pas user de langage injurieux.

Chaque intervenant bénéficie d'une période maximum de deux minutes pour poser une question, après quoi le président de la séance peut mettre fin à cette intervention.

Les éditoriaux ou commentaires généraux sans questions, ne sont pas autorisés.